

Soutenir la participation et l'autodétermination

Toutes structures

PUBLICS

- **Pour qui ?** Membres concernés par un CVS (représentants des personnes accompagnées, des familles, des professionnels, membres du CA, directions, personnes de soutien, élus titulaires ou suppléants)
- **Prérequis :** Aucun prérequis *
- **Accessibilité :** Formation accessible aux personnes en situation(s) de handicap
(Détails des modalités d'accompagnement page 80)

ORGANISATION

- **Modalités :** Intra-structure
- **Durée :** 2 jours (12 h)
- **Groupe :** 5 à 12 participants
- **Intervenant(e) :** Pauline PAYRASTRE ou Fabrice GAUTHERON

TARIFS

- **De 1080 € à 1520 €/jour en intra**
(Détails des conditions tarifaires et modalités d'inscription page 79)

POUR SUIVRE VOTRE PARCOURS

- Rendre les écrits accessibles (FALC)
- Communication Alternative et Améliorée (CAA)
- (Pour les ESAT) Être délégué en ESAT et/ou L'instance mixte en ESAT : c'est quoi ?
- Accompagnement : créer ou traduire des documents en facile à lire et à comprendre (FALC)

Le rôle d'élus au Conseil de la Vie Sociale (CVS)

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, les participants seront en capacité de :

- Expliquer le rôle et les missions du Conseil de la Vie Sociale
- Comprendre le rôle, les responsabilités et les limites de la fonction d'élus
- Repérer les différentes étapes de fonctionnement d'un CVS
- Présenter et défendre les avis des personnes représentées
- Identifier les ressources et personnes pouvant soutenir les élus

CONTENU

- À quoi sert un CVS ?
- Qu'est-ce qu'un représentant ? Qui participe au CVS ?
- Quels sujets peuvent être abordés ?
- Comment préparer une séance et défendre un avis ?
- Comment faire un ordre du jour ?
- Comment participer pendant une séance de CVS ?
- Pourquoi et comment rendre compte de ses actions ?
- Les personnes ressources et outils utiles pour faciliter le rôle d'élus

MODALITÉS

La formation alterne :

- Exposé interactif
- Supports en FALC
- Capsules vidéos
- Jeux pédagogiques
- Exercices d'application
- Jeux de rôle

ÉVALUATION ET SUIVI

- Feuille de présence
- Évaluation du positionnement à l'entrée en formation
- Évaluation de l'atteinte des objectifs selon les modalités de formation
- Questionnaire de satisfaction à chaud et à froid
- Certificat de réalisation



Il est recommandé que les participants soient concernés par un CVS existant et qu'ils aient participé à une séance avant la formation